



LA GARANTIE ACCIDENTS DE LA VIE REMPORTE DEUX TROPHÉES DE L'ASSURANCE 2020

Paris, le 5 octobre 2020 – La Garantie Accidents de la Vie d'Harmonie Mutuelle – développée avec son partenaire Mutex - a remporté le trophée d'or dans la catégorie « Assuré en innovation produit », et le trophée d'argent dans la catégorie « Innovation citoyenne », lors de la soirée de remise des Trophées de l'Assurance. Lancée en 2019, cette offre a été créée avec la volonté de couvrir un large éventail de prestations de qualité, de services proposés mais aussi d'un accompagnement personnel pour répondre toujours au mieux aux besoins des adhérents.

HARMONIE MUTUELLE PRECURSEUR DANS LA PRISE EN CHARGE DU HARCELEMENT SCOLAIRE ET DU CYBER-HARCELEMENT

Les Trophées de l'Assurance récompensent chaque année les acteurs du secteur de l'assurance qui proposent des innovations à destination des particuliers ou des entreprises. Lors de la 19^{ème} édition qui s'est déroulée le 1^{er} octobre, un panel de consommateurs a choisi d'attribuer deux prix à la Garantie Accidents de la Vie pour la prise en charge du harcèlement scolaire et du cyberharcèlement en tant qu'Accident de la vie :

- Le trophée d'or dans la catégorie « Assuré en innovation produit »
- Le trophée d'argent dans la catégorie « Innovation citoyenne »

Avec son partenaire Mutex, Harmonie Mutuelle - qui protège plus de 4,8 millions de personnes - a été la première assurance santé à prendre en considération ces problèmes d'utilité publique, et à avoir donc intégré cette brique d'accompagnement dans leur garantie (et non pas sous forme d'option).

Virginie Malnoy, directrice de la Région Centre Ile et Hauts-de-France et pilote du programme Prévoyance Harmonie Mutuelle déclare « *Harmonie Mutuelle a fait le choix d'aller plus loin que le simple cadre assurantiel et s'est engagée aux côtés de ses assurés en leur proposant cette garantie comprenant la couverture d'une partie des éventuelles conséquences d'un harcèlement scolaire ou d'un cyber harcèlement. Nous avons en effet conscience des problèmes de société actuels et il est primordial pour nous, en tant qu'acteur de santé global, de pouvoir protéger nos adhérents sur toutes les sphères qui les concernent, et de chercher à être au plus proche de nos assurés* ».

UNE OFFRE CREEE POUR REpondre AUX BESOINS DES ADHERENTS

Afin d'accompagner au mieux les parents d'enfants – qui représentent la plus grosse part du portefeuille d'assurés – exposés à ces risques et dans toutes les situations nécessaires, Harmonie

Mutuelle a développé des solutions de Garantie Accidents de la Vie couvrant également les cas de harcèlement scolaire et ses conséquences. Elles contiennent :

- Un accompagnement dans les démarches juridiques pour le harcèlement comprenant une assistance juridique téléphonique, un accompagnement global et une prise en charge des frais,
- Une aide psychologique par téléphone et conseil pour être orienté vers un professionnel,
- Une aide pour l'école à domicile en cas de phobie scolaire.

SENSIBILISER AUTOUR DE CES QUESTIONS D'HARCELEMENT

Consciente que le harcèlement scolaire est l'affaire de tous, Harmonie Mutuelle a également décidé d'aller plus loin que son métier d'assureur en menant des actions de prévention sur ces thématiques d'utilité publique. Aux côtés de Milan Presse, un livret destiné aux enfants, parents, enseignants ou simple citoyen a été créé. Ce livret sensibilise sur ce phénomène qui grandit autour de nous et qui se poursuit jusqu'à la maison par les réseaux sociaux.

Pour sensibiliser ses adhérents et le public aux accidents de la vie, Harmonie Mutuelle fait passer de nombreux messages pour que chacun appréhende mieux comment bien se protéger et protéger leur famille, comme ce fut le cas lors de sa dernière campagne de sensibilisation menée dans les médias en juin dernier.

A lire aussi : [Garantie Accidents de la Vie : Harmonie Mutuelle s'engage pour ses adhérents et lance une nouvelle offre](#)

À PROPOS D'HARMONIE MUTUELLE

Pour répondre aux nouveaux enjeux de protection sociale, Harmonie Mutuelle affirme que seul le pouvoir du collectif peut apporter des réponses efficaces notamment pour lutter contre les fractures sociales et territoriales.

Harmonie Mutuelle membre fondateur du Groupe VYV propose et invente des solutions de solidarité qui donnent à chacun les moyens d'être acteur de sa santé et de la société. Une société qu'Harmonie Mutuelle veut plus inclusive, plus équitable et plus solidaire.

Acteur majeur du mutualisme en France, Harmonie Mutuelle s'engage aux côtés des entreprises et des entrepreneurs qui veulent agir dans l'intérêt collectif et les accompagne dans la protection et le développement de leur capital humain. Nos offres assurantielles (en santé, prévoyance, épargne-retraite...) sont amplifiées par la création de lien social et la mise en relation avec des pairs, des experts et des partenaires.

Acteur du temps-long et des transformations sociales et écologiques, Harmonie Mutuelle protège 4,8 millions de personnes et s'attache à gérer un système de redistribution financière (sous forme de prestations santé et de placements alimentant l'économie réelle notamment) et à réaliser des investissements (fonds d'amorçage, fonds capital développement) pour mettre en place des solutions digitales et technologiques santé.

L'engagement de nos 2 000 représentants élus, l'implication de nos 4 800 salariés, la pertinence de notre modèle et la puissance du Groupe VYV sont autant de forces sur lesquelles nous nous appuyons au quotidien au cœur des territoires et des réseaux locaux, aux côtés des professionnels de santé et des partenaires économiques et sociaux.

Harmonie Mutuelle, Avançons collectif



À PROPOS DU GROUPE VYV

Le Groupe VYV, entrepreneur du mieux-vivre

Le Groupe VYV est le 1^{er} acteur mutualiste de santé et de protection sociale en France. Autour de ses 4 métiers (Mutuelle et assurance, Services et assistance, Soins et accompagnement, Habitat et logement social), le Groupe VYV développe des offres complètes et personnalisées pour accompagner et protéger tous les individus tout au long de la vie.

Pour aller plus loin dans l'accompagnement, le Groupe Arcade-VYV, nouveau pilier du Groupe VYV, propose un dispositif inédit visant à promouvoir le logement comme un vrai déterminant de santé. Le Groupe Arcade-VYV est le 4^e bailleur social de France, par la taille de son parc HLM qui représente 170 000 logements, 5 500 logements construits par an et 681 établissements adaptés aux publics spécifiques.

Créé en 2017, le Groupe VYV œuvre au quotidien pour être utile à tous et à chacun. L'ensemble des composantes du groupe protège 11 millions de personnes au sein de son écosystème et propose des solutions adaptées à plus de 88 000 employeurs publics et privés.

Le chiffre d'affaires du groupe, intégrant une évaluation du chiffre d'affaires des entités de l'UGM VYV Coopération, est d'environ 10 milliards d'euros ; sur le seul périmètre combiné du Groupe VYV, le chiffre d'affaires est de 8,7 milliards d'euros. Acteur engagé, avec 10 000 élus dont près de 2 600 délégués, le Groupe VYV innove et anticipe pour construire une société plus équitable et socialement responsable.

A propos de VYV³, l'offre de soins et de services

Au sein du Groupe VYV, l'offre de soins et accompagnement (VYV³) a pour ambition de développer une offre de soins de qualité, socialement performante et innovante, au plus près des territoires. Elle rassemble différents métiers autour de plusieurs pôles : les soins, les produits et services, l'accompagnement. Avec 1 400 établissements de soins et de services en France, VYV³ compte 28 000 collaborateurs et 1 700 élus. Son chiffre d'affaires est de 1,8 milliard d'euros (1,7 milliard d'euros en périmètre combiné Groupe VYV).

www.groupe-vyv.fr



Contact presse :

Journalistes presse écrite et online

Ghizlane El youssfi, gelyoussfi@hopscotch.fr, +33 1 41 34 21 14

Julie Dinet Clément, jdinet@hopscotch.fr, +33 1 41 34 22 14

Journalistes TV-Radio

Elisabeth Pelabon, epalabon@hopscotch.fr, + 33 1 41 34 22 56